

DÉCRYPTAGE DES FDES

Qui – Quoi - Comment

Marion Sié

Consultante indépendante en Analyse du Cycle de Vie

Acteurs

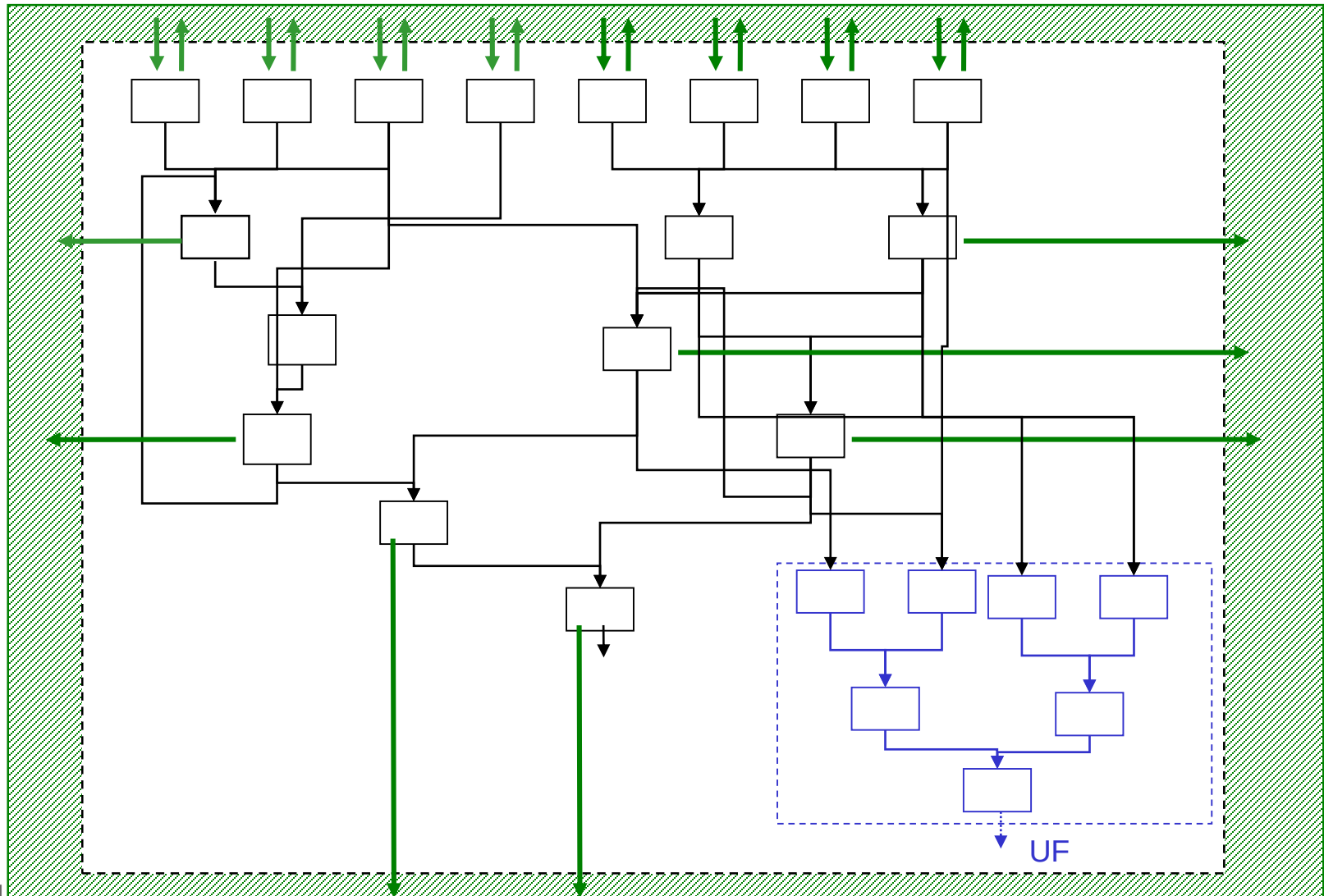
- Le commanditaire de la FDES, celui qui paie: le fabricant et/ou le syndicat / la fédération professionnelle
 - Il est responsable des allégations faites dans la FDES
 - En général, il fournit les données spécifiques: la recette du produit, la consommation d'énergie de l'unité de production, etc.
- L'auteur de la FDES: un analyste en cycle de vie, externe ou interne
- Le vérificateur de la FDES

Tâches de l'analyste

- Echange avec le commanditaire sur l'Unité Fonctionnelle
- Collecte de données auprès du commanditaire et de ses fournisseurs (Module A), éventuelle visite de site
 - Données récentes (< 5 ans) et représentatives (du / des sites de production)
- Echanges sur les hypothèses (Module B, C, D)
 - Transport usine – chantier
 - Taux de chutes
 - Scénario de maintenance
 - Scénario de fin de vie
 - Etc.
- Modélisation dans un logiciel



Construction du système



Outils

- SimaPro, base de données ecoinvent
- GaBi, base de données GaBi

Analyse de la cohérence des résultats

- Impacts relatifs d'une étape par rapport à l'autre
- Comparaison des ordres de grandeurs avec d'autres FDES
- Analyse de la variabilité des résultats aux paramètres
 - Cf. § 4. Informations pour le calcul de l'Analyse de Cycle de Vie / Variabilité des résultats

Exigences pour passer l'Examen Vérificateur

Formation initiale	BAC ou équivalent	BAC et + (Diplôme universitaire ou formation qualifiante)
Expérience professionnelles	Expérience incluant une pratique de l'analyse du cycle de vie dans le domaine des produits de construction et ayant réalisé a minima 2 FDES pour des familles de produits différents dans les 2 dernières années	
Domaine de l'environnement	2 expériences professionnelles en lien avec l'environnement	
Secteur de la construction	Posséder une expérience de 2 ans dans le domaine de la construction et des produits de la construction	
Connaissances spécifiques	– Connaître les normes sur les déclarations environnementales (NF EN ISO 14020, NF EN,ISO 14021 et NF EN ISO 14025), des normes sur les analyses du cycle de vie (NF EN14040 et suivantes) et des principes de la norme NF EN,ISO 19011 applicables à une vérification indépendante., – Connaître la norme NF EN 15804 et la norme XP P01-064,pour les produits de la construction, le guide de rédaction des informations sanitaires/confort et la procédure d'admission à la base INIES est également impératif.	

Quelle crédibilité accorder à la vérification ?

Les plus

- Vérification obligatoire = documentation et traçabilité
- Des vérificateurs sachants et compétents en ACV
- Auteur et Vérificateur souvent confrères

Les moins

- Périmètre et budget limité: pas de visite de site, pas de revue exhaustive du modèle
- Pas d'exigence concernant la connaissance du secteur
- Pas d'exigence concernant l'absence de lien d'intérêt





Contact:

Marion Sié

Lyon

marion.sie@gmail.com